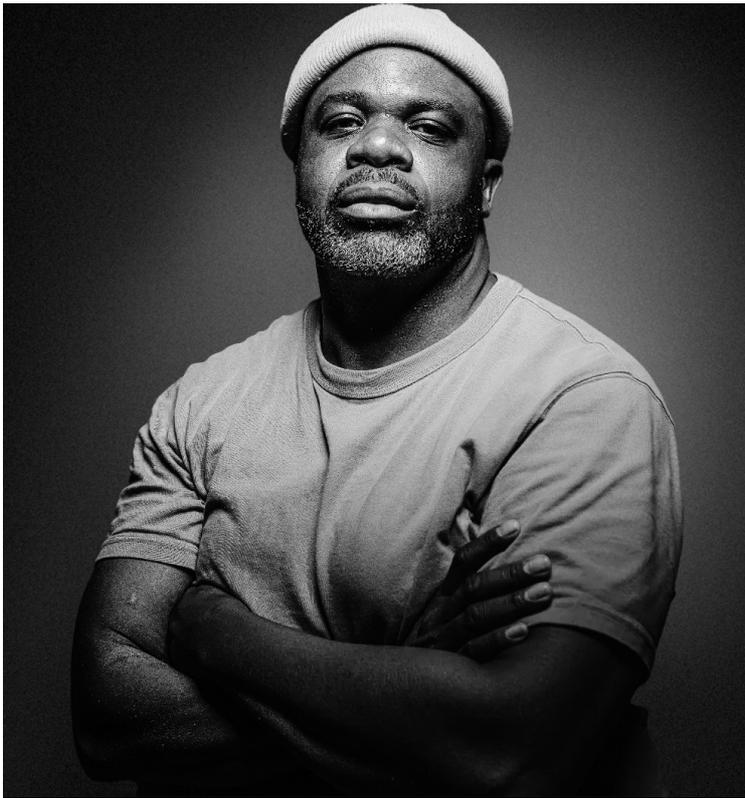


CONCERT,
LAUSANNEPour aller
plus haut

Exil, espoir et quête de soi forment le matériau de *Plus haut que la tour Eiffel*. Un projet musical adapté du roman partiellement autobiographique du rappeur Kohndo (photo), retraçant le parcours d'un jeune Béninois déterminé à rejoindre Paris pour retrouver son frère et réaliser ses rêves. Aux Jumeaux Jazz Club de Lausanne, ce vendredi, Kohndo et le compositeur et professeur Laurent Colombani donneront un concert en compagnie d'étudiant·es de l'HEMU, Haute Ecole de musique, et de l'EJMA, Ecole de jazz et de musique actuelle. Deux artistes de rap invité·es, La Gale et Hades, participeront à ce projet «hybride et engagé» qui affiche une belle ambition. RMR/DRL

Ve 2 mai, 20h30, Jumeaux Jazz Club, Lausanne. Précédé d'une présentation de l'atelier Gnawa-pop de l'HEMU. Entrée libre. Infos: hemu.ch



L'ACTUALITÉ AU PRISME DE LA PHILOSOPHIE

Education populaire ou depuis les marges?



IRÈNE PEREIRA*

On peut définir l'éducation populaire comme un projet de transformation sociale. Pourtant aujourd'hui, pour l'essentiel, cette notion recouvre avant tout de l'animation socioculturelle.

Qu'est-ce que l'éducation populaire? On peut distinguer deux approches de la notion d'éducation populaire. La première est philosophique. On la trouve chez Paulo Freire. Elle désigne un projet de libération

tournée vers la justice sociale. La seconde renvoie au langage courant. La notion d'éducation populaire en France recouvre deux significations différentes. La plus commune est liée à l'institutionnalisation de l'éducation populaire. Il s'agit en réalité d'un secteur professionnel reconnu par l'Etat et recouvrant en grande partie l'animation socioculturelle. On peut dire qu'il y a eu un recentrage de l'idée d'éducation populaire.

En réaction à cela s'est constitué un courant minoritaire qui a pris le nom d'éducation populaire «politique» et qui essaie de faire vivre la définition philosophique de l'éducation populaire.

La notion de «populaire»: une catégorie problématique. Le terme populaire a toujours recouvert des ambiguïtés. Il peut désigner le peuple dans son ensemble. Cela pourrait alors être synonyme d'éducation du peuple par les élites. Une autre perspective, inspirée de l'éducation nouvelle, a pu voir l'éducation populaire comme des pratiques d'éducation reposant sur des méthodes actives, plutôt qu'une éducation transmissive organisée par des élites. Une conception d'inspiration plus socialiste fait de l'éducation populaire l'éducation des classes populaires dans le sens d'une émancipation sociale. Celle-ci a pu constituer le projet du syndicalisme, par exemple à travers les Bourses du travail au début du XX^e siècle.

Pourtant, on peut se demander si la notion de peuple comme classe populaire est à même de pouvoir représenter le sujet de l'émancipation. L'idée de classe populaire induit un sujet principal par rapport à d'autres sujets politiques: les femmes, les personnes LGBT, les personnes racisées. La notion de peuple comme sujet de l'émancipation a connu un regain d'intérêt avec les philosophes Chantal Mouffe et Ernesto Laclau. Là, il s'agit non pas d'un sujet déjà constitué, mais à constituer à partir de revendications unifiantes.

Que ce soit la tradition marxiste ou la conception populiste de gauche, il s'agit de faire nombre. Ce qui est visé, c'est une stratégie majoritaire.

La place des minorités. Pourtant, il existe une troisième approche. Si on remonte au syndicalisme des Bourses du travail, celui-ci met en avant les minorités agissantes, qui ne sont pas pour autant des avant-gardes, dans la mesure où il s'agit d'ouvriers, et non pas d'intellectuels déclassés. Dans le discours syndicaliste révolutionnaire, les minorités agissantes dans les syndicats sont opposées aux majorités passives de la démocratie représentative. La conception syndicaliste révolutionnaire accorde une importance au rôle que les minorités jouent dans la transformation sociale.

C'est une idée que l'on retrouve dans le mouvement écologiste avec les travaux en psychologie sociale de Serge Moscovici sur la psychologie des minorités actives. Moscovici montre qu'une minorité a le pouvoir de faire changer d'avis un groupe entier.

Cette importance accordée aux minorités se retrouve également chez les philosophes Gilles Deleuze et Félix Guattari dans les années 1970. Ils opposent ainsi les devenirs majoritaires aux devenirs minoritaires. L'étalon majoritaire (l'homme blanc hétérosexuel de classe supérieure) est antagonique avec les minorités: les mouvements féministes, homosexuels ou encore de travailleurs précaires. La minorité a ici un sens politique plutôt que numérique (puisqu'elle ne sont pas une minorité numérique). Néanmoins, c'est des marges sociales que ces deux philosophes attendent la transformation révolutionnaire.

Une éducation populaire depuis les marges. On peut discuter philosophiquement l'idée d'éducation populaire en se demandant si une éducation qui vise une transformation sociale est en réalité une éducation populaire. L'idée de populaire renvoyant ici à une éducation qui s'adresserait en premier lieu à une majorité numérique.

Or, il est possible de se demander si au contraire les mouvements d'éducation qui ont eu réellement une portée de transformation sociale n'ont pas été d'abord des mouvements en marges, portés par des minorités politiques, en dehors des cadres institutionnalisés.

Il ne s'agit pas nécessairement de dire que cette éducation ne doit pas être populaire, mais plutôt de se demander si elle est toujours d'abord populaire. Ne devient-elle pas populaire quand déjà, en réalité, il y a eu des minorités actives qui ont développé une éducation minoritaire?

Il nous semble alors qu'il faut distinguer deux questions différentes. La première est celle de l'étude de l'éducation politique produite par les minoritaires depuis les marges. La deuxième est celle de savoir comment les minorités actives parviennent à diffuser plus largement les idées qu'elles ont élaborées dans leurs éducatrices minoritaires.

* Sociologue et philosophe, cofondatrice de l'IRESMO, Paris.

CARNETS PAYSANS

Vers une caisse
alimentaireFRÉDÉRIC
DESHUSSES*

Lors de la Journée internationale des luttes paysannes, le 17 avril dernier, plusieurs organisations du bout du lac ont présenté au public le projet qu'elles portent de Caisse genevoise de l'alimentation. J'ai déjà évoqué ici l'idée de sécurité sociale de l'alimentation développée en France autour du Réseau salariat et de la Confédération paysanne¹ et dont s'inspire la Caisse genevoise.

Dans le sillage des travaux de l'économiste Bernard Priot, il s'agit de considérer les institutions de la sécurité sociale française comme des outils susceptibles de regagner du terrain contre le marché. Ce qui fonctionne pour la santé pourrait être étendu à d'autres besoins élémentaires, en l'occurrence l'alimentation. Concrètement, les citoyennes et citoyens recevraient un montant pour leurs dépenses alimentaires financé par des cotisations semblables aux cotisations pour les retraites. Les dépenses ne peuvent se faire qu'auprès de structures productrices sélectionnées par les caisses locales selon un processus appelé le conventionnement.

Trois idées fortes au cœur de ce système. D'abord, il a une vocation universelle: ce n'est pas de l'aide alimentaire pour qui en a besoin, mais une autre manière de concevoir l'approvisionnement de toutes et tous. Ensuite, la sélection des structures productrices est démocratique et pas bureaucratique: les choix sont faits par les membres des caisses selon des modalités réfléchies collectivement. Enfin, on se passe de l'Etat, car les cotisations (taux, assiettes, prélèvements) sont gérées directement par les caisses locales ou nationale administrées par les cotisantes et cotisants.

La Caisse genevoise présentée le 17 avril dernier s'inspire donc de ces élaborations. La volonté des porteurs genevois du projet (Mouvement pour une agriculture paysanne et citoyenne, Filière alimentaire des Vergers, FIAN Suisse, APRES-GE, Uniter et Equilibre) est d'expérimenter rapidement le système à petite échelle. En mars 2024, deux comités ont été créés aux Pâquis et à Meyrin pour s'informer, partager des expériences existantes, se questionner. Depuis le début de l'année, un projet pilote a démarré avec la définition des critères de conventionnement et les choix de fonctionnement des caisses (montant des cotisations, gouvernance).

Alors que la Migros fête son siècle d'existence dans une débauche d'autoritarisme managérial et de publicités douteuses, l'initiative de la Caisse genevoise de l'alimentation rappelle que sortir l'approvisionnement alimentaire du marché à long terme est une préoccupation majeure des mouvements sociaux. A Genève, la première Boulangerie mutuelle voit le jour en 1837 et constitue une des premières formes de coopérative de consommation en Suisse. En 1851, les milieux socialistes fondent la Coopérative de consommation de Zurich qui donnera l'Union suisse des coopératives de consommation (1890). A la fin du XIX^e, le mouvement coopératif est considéré comme un des trois piliers du mouvement ouvrier avec le parti et le syndicat. Il préfigure un futur débarrassé du capitalisme et cherche à émanciper les travailleurs et travailleuses de la charité des organisations philanthropiques qui foisonnent.

La société fondée en 1925 par Gottlieb Duttweiler ne s'inscrit pas dans cette histoire ouvrière de la coopération. Migros ne devient une coopérative qu'en 1941 et, surtout, elle est l'œuvre d'un homme plutôt que d'un mouvement. Elle reflète néanmoins des positions politiques très présentes dans l'entre-deux-guerres qui privilégient la collaboration de classe plutôt que le conflit, comme le résume l'oxymore mobilisé par Duttweiler de «capitalisme social». Quant à l'Union suisse des coopératives de consommation, ses origines socialistes s'estompent à mesure qu'elle grandit pour disparaître absolument dans les années 1960 lorsqu'elle prend sa raison sociale actuelle: Coop.

Les dérivés du coopératisme à la mode Duttweiler et la peu glorieuse intégration complète de la Coop au capitalisme montrent que soustraire l'alimentation au marché est une lutte permanente. La Caisse genevoise de l'alimentation vient heureusement expérimenter une voie qui présente la qualité majeure de pouvoir être envisagée à grande échelle dans une période où les alternatives agricoles se projettent surtout en termes de niches ou de segments de marchés. Souhaitons-lui longue vie!

* Observateur du monde agricole.

¹ Cf. les Carnets paysans des 3 décembre 2020 et 24 février 2022.

² On peut contacter la caisse genevoise en visitant son site web: calim-ge.ch/